

EDITORIAL

LES ÉTUDES NÉERLANDAISES À MONTRÉAL

Dix ans après la fondation de l'Acaen et l'existence de noyaux très actifs dans plusieurs villes universitaires du Canada anglophone, un groupe de Montréalais décide, lors du Congrès des Sociétés savantes de mai-juin 1980, de créer la première section au Québec. Avec le recul de deux ans, il me semble que nous étions doublement en retard, non seulement en retard sur les autres provinces, mais aussi sur le Québec, où existe depuis quelque temps un intérêt – ou une curiosité – pour les choses flamandes et hollandaises.

Adoptant la formule de séminaire (l'après-midi), ou de réunion suivie de "Koffie en speculaas" (le soir), nous avons pu créer une dynamique de rencontres régulières qui semble stimuler la participation des membres à la vie de la section, et aussi attirer des étudiants de diverses disciplines intéressés à ou attirés par la culture néerlandaise. Ainsi le professeur Roland Willemijns (Vrije Universiteit Brussel), qui avait animé une journée d'étude sur la sociolinguistique pour les spécialistes des universités montréalaises, a donné à une de ces rencontres un aperçu de la langue néerlandaise dans le monde, dont le texte est reproduit dans ce numéro. En plus, nos cours de langue néerlandaise n'ont pas manqué de confirmer ce rayonnement.

Mais c'est surtout dans la préparation de notre premier colloque de fin octobre 1981 que nous avons pu, d'une part, mobiliser les ressources de la "néerlandistique" locale et, d'autre part, recruter un public intéressé à notre message. A travers les divers négociations et préparatifs se sont ainsi dessinées les préoccupations spécifiques de notre section montréalaise qui expliquent le thème de ce colloque, "la présence des néerlandophones au Québec." Pour nous, il s'agit de:

1. faire connaître l'héritage que les immigrants hollandais et flamands ont apporté avec eux, leur histoire, leur langue et leur culture, ainsi que leurs contributions à la vie économique et culturelle de leur nouveau pays;
2. encourager la rencontre de ceux et celles qui s'intéressent à la culture néerlandaise et stimuler la recherche dans le domaine de la "nederlandistiek";
3. encourager la rencontre de ceux et celles qui s'intéressent à des problèmes que le Québec, la Flandre et les Pays-Bas ont en commun, par exemple les domaines linguistique, pédagogique, et culturel.

Une réponse officielle à cet appel au dialogue des cultures nous est d'ailleurs venue d'un auteur-éditeur québécois, qui est également ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Gérald Godin; dans une lettre aux congressistes, il se réjouit de "ces moments de rencontre et d'échange importants" et il admet que "les Hollandais et Flamands ne sont pas arrivés au Québec récemment, ni par contingents importants ou avec des problèmes particuliers; de ce fait (ils sont) presque passés inaperçus ...", "la Hollande et la Belgique sont tellement connues universellement et associées à des images si précises qu'on en oublie peut-être les Néerlandophones qu'on côtoie chaque jour."

Dans le numéro précédent de cette revue, deux membres de notre section ont traité de domaines typiques de ces préoccupations: la comparaison entre la situation des langues au Québec et celle en Belgique et l'adaptation des personnes d'origine hollandaise à la vie économique et sociale de la région de Montréal. Ce numéro-ci contient des communications données à notre colloque touchant à deux formes bien différentes d'influence hollandaise et belge dans l'histoire de ce coin du continent

nord-américain: le rôle des Hollandais, et de leur vente d'armes à feu, dans les guerres des Iroquois du 17^e siècle et le rôle d'un pionnier belge (né aux Pays-Bas) dans le développement de la région de Shawinigan au début de ce siècle.

Une des dimensions essentielles de ce colloque a été la place faite aux beaux-arts et la participation d'artistes, tels que le cinéaste Co Hoedeman, le peintre Albric Soly et le verrier Theo Lubbers; ce dernier nous a fait connaître quelques-unes de ses œuvres dans le dernier numéro de notre revue. Le **gran' finale** du colloque était le concert de musique polyphonique des Pays Bas¹; un des deux directeurs de cet ensemble de musique ancienne avait préalablement présenté et illustré les liens musicaux récents entre le Québec et les Pays Bas – le résumé de sa présentation est incluse dans notre collection d'articles.

Le document historique qui illustre la couverture de cette revue mérite une explication. Ce SIGILUM ORDINUM BELGII était en effet l'emblème de notre colloque, qui – belle coïncidence – avait lieu à l'université CONCORDIA de Montréal. On y voit le lion, symbole héraldique des blasons de la plupart des Provinces des Pays Bas, c-à-d des dix-sept provinces (la Belgique et les Pays-Bas actuels); d'ailleurs il tient dans ses griffes dix-sept flèches réunies. C'est le sceau adopté par les Etats-Généraux des Pays Bas lors de la **Pacification de Gand** le 8 novembre 1576.

La valeur symbolique et la pertinence de ce document vont plus loin que la coïncidence mentionnée ci-dessus: rappelons le contexte historique de cette Pacification de Gand et cette époque si importante pour les néerlandophones.

En 1555 Charles V abdiqua en faveur de son fils Philippe II. Durant son règne Charles V – continuant le travail unificateur des Ducs de Bourgogne – avait non seulement réuni toutes les Provinces des Pays Bas, mais il projetait même d'en faire un royaume, séparé de son empire, qu'il offrirait à sa fille Marie lors du mariage de celle-ci; la mort du futur époux fit échouer ce plan.

Les territoires dont Philippe II hérita étaient en pleine rébellion. Il les quitta pour s'installer à Madrid, mais il y laissa des troupes espagnoles et les grands maîtres de l'Inquisition. Après une période de terreur (sous le Duc D'Albe) et d'anarchie (sous Requesens et le Conseil d'Etat), les dix-sept provinces décidèrent de prendre l'initiative et elles envoyèrent leurs délégués à Bruxelles pour tenir une réunion des Etats-Généraux. On arriva à s'entendre sur un traité qui serait une solution intermédiaire, avec l'espoir d'arriver à un règlement définitif des problèmes politiques et religieux. Signé à Gand, et appelé la Pacification de Gand, ce traité était donc une dernière tentative de créer un front commun contre l'Espagne et son roi despotique et de trouver une solution de l'intérieur. Mais l'effort a échoué: sous la pression des événements quelques provinces du Sud ont cherché une paix séparée avec le roi d'Espagne (la Confédération d'Arras – de Unie van Altrecht) tandis que les provinces du Nord et aussi toutes les grandes villes flamandes s'y sont opposées (l'Union d'Utrecht – de Unie van Utrecht), et comme l'histoire nous le raconte, les troupes espagnoles n'ont reconquis que les territoires qui forment maintenant la Belgique, amenant ainsi la scission du Nord et du Sud, chacune de ces régions connaissant dès lors une évolution différente dans les domaines politique, économique et linguistique.

Peut-on dire que le rapprochement linguistique et culturel qui a repris durant notre siècle et a été consacré par l'Union linguistique récente est en quelque sorte reflété dans nos objectifs et nos activités? En effet, les efforts de promouvoir la "nederlandistiek" au Canada exigent et encouragent une coopération active entre représentants de Noord-Nederland et de Zuid-Nederland.

¹ Il s'agit de Pays Bas, sans trait d'union, c-à-d. **De Lage Landen** ou **The Low Countries**.